

SÉANCE DU 26 JANVIER 1903.

PRÉSIDENCE DE M. LE BARON A. DE LOË.

Scrutin pour la nomination d'un membre effectif. — M. Charles Bonzon, étudiant en médecine, 8, rue Hochstetter, Anvers, est nommé membre effectif de la Société.

Ouvrages présentés. — *La Russie d'Europe. Essai d'hygiène générale*, par M. le D^r Bonmariage.

Académie royale de Belgique. Bulletin de la Classe des lettres, 1902, n^o 11.

Bulletin de la Classe des sciences, 1902, n^o 11.

Volkskunde, 15^e année, n^{os} 1-2. — De Cock, Le jeu de la fille du roi. — Schrynen, Un sacrifice à Wotan-Zuidema : Chercher du secours auprès des prêtres d'une autre religion. — Van Werveke, Géants. — De Cock, Proverbes et locutions proverbiales ayant leur origine dans d'anciennes coutumes. — J. d. C., Le Reinaert chez les Indiens. — Boekenoogen, Contes populaires néerlandais.

Revue de l'École d'anthropologie de Paris, XIII^e année, n^o 1. — A. de Mortillet, L'argent aux temps protohistoriques en Europe. — Manouvrier, Les recherches anthropométriques du D^r P. Godin sur la croissance. — Démographie de l'Algérie. — Capitan, Chronique préhistorique.

L'Anthropologie, XIII, n^o 6. — Archambault, Nouvelles recherches sur les mégalithes néocalédoniens. — de Ujfalvy, Iconographie et anthropologie franco-indiennes.

Verhandlungen der Berliner Gesellschaft für Anthropologie, Ethnologie und Urgeschichte, 13 octobre 1902. — Gedachtnissfeier für Rudolf Virchow.

25 octobre 1902. — Dempwolf, Medicinische Anschauungen der Tanie Insulaner. — Nordenskiöld, Präcolumbische Salzgewinnung in Puna de Jujuy. — Lehmann-Nitsche, Noch einiges zu den ver-

stümmelten germanischen Thonfiguren und ein Amputationstumpf von einem Gefässe aus Alt-Peru. — Lehmann-Nitsche, Weckre Angaben über die altpatagonischen Schädel aus dem Museum zu La Plata. — Koch, Die Apiaká Indiäner (Rio Tapajas, Mato-Grosso). — v. Luschan, Ueber einige Ergebnisse der fünften Expedition nach Sendschirli.

Bulletin of the American Museum of Natural History, XVIII, 1. — Kroeber, The Arapaho.

Science of man. Journal of the Royal Anthropological Society of Australasia, 22 novembre 1902. — A plea for the seys sing and training of the young children. — Kabmaroi, Marriage relationship. — Psychology. — Richards, Wir-raí Dthoor-rée, etc. — The elevations of lands affecting mankind from tertiary times. — The physical forces and animal life. — Bucknel, Message sticks or aboriginal letters. — The higher developments of children and adults.

Des remerciements sont votés aux donateurs.

M. le SECRÉTAIRE GÉNÉRAL. — Parmi les ouvrages que nous avons reçus, il y en a un sur lequel je tiens à attirer votre attention. C'est celui de notre savant collègue M. le D^r Bonmariage, intitulé : *La Russie d'Europe*. Grâce à des circonstances spéciales, M. Bonmariage a pu se documenter absolument de première main. Son livre, qui est de plus excellemment illustré, est des plus intéressants.

Motion d'ordre. — Plusieurs membres se plaignent de ne pas recevoir régulièrement leur convocation. Le Bureau avisera désormais aux moyens de les faire parvenir plus régulièrement.

COMMUNICATION DE M. FLÉBUS.
NOTES DE FOLKLORE AGRICOLE EN BRETAGNE.

RÉSUMÉ.

Au cours d'une excursion en Bretagne, M. Flébus a eu l'occasion de faire un certain nombre de remarques au sujet des coutumes et des instruments agricoles, et a pu constater l'originalité de certaines habitudes. Nombre d'entre elles tendent à disparaître, le manque de bras et le développement de l'instruction amenant de plus en plus le paysan à remplacer son outillage primitif et sou-

vent défectueux par des procédés plus perfectionnés. Il ne semble toutefois accepter ces changements qu'à regret, et si dans maint endroit les vieilles traditions sont abandonnées, du moins en subsiste-t-il encore des vestiges et la transformation qui est en train de se faire n'est-elle pas encore totale. C'est l'étude de ces survivances qui fait l'objet de la communication que nous résumons ici, et qui paraîtra ultérieurement en un mémoire, lorsque M. Flébus aura terminé l'étude des documents complémentaires qu'il s'occupe à réunir.

La Bretagne est une des parties de la France qui a conservé le plus longtemps ses coutumes et son aspect propre; dans les brèves notes qu'il lui consacre, Young, en 1788, pouvait dire « qu'il y avait un miracle inexplicable dans ces cultures et dans ces hommes dont les mœurs, les costumes et les traditions n'avaient pas changé depuis treize siècles ».

Cambry, qui presque en pleine révolution (1794-1795) a visité le Finistère, fait les mêmes constatations; si son scepticisme de républicain s'indigne contre les superstitions et les pratiques routinières, il ne s'en croit pas moins, avec raison, tenu de nous en donner des exemples et des descriptions. Documents de haute valeur, car, quoi qu'en ait dit Souvestre, Cambry est en général bon observateur, et aujourd'hui encore il y a peu à changer à la description qu'il donne de certains traits de mœurs.

Avec de Villemarque et Souvestre commence l'étude de la Bretagne par les auteurs bretons eux-mêmes, dont les travaux constituent une documentation abondante et précieuse, qui s'enrichit de jour en jour, et dans laquelle M. Flébus ne se fait pas faute de puiser.

Ces études ont suscité la création de quelques collections et musées de folklore, s'occupant surtout de l'histoire du costume, de l'habitation et de l'ameublement: le musée des anciens costumes au Bourg de Batz, le musée Le Brigand à Pontivy, le musée de Kerioret, et surtout la remarquable section ethnographique du musée de Quimper.

HABITATION. — Le centre de la ferme bretonne, c'est le *penty*, chaumière construite, suivant la nature du sous-sol, en clayonnage, en granit, schiste ou ardoise; le plan de la maison et l'ameublement varient un peu de la haute à la basse Bretagne.

En haute Bretagne, l'habitation, l'*hôté*, se compose d'une seule place; la porte et la fenêtre sont ouvertes dans le mur sud; près de

la porte, la dalle, sorte d'évier. Dans le mur faisant face à la cheminée, un enfoncement pratiqué à la hauteur de 2 mètres sert à loger les chaudrons et la vaisselle quand il n'y a pas de dressoir. Le long du mur nord, les armoires et les lits « clos » par une porte ou un rideau, parfois à plusieurs étages, alternent. Un lit placé perpendiculairement au mur sud, entre la porte et la fenêtre; la table de famille, près de la fenêtre, et les bancs leur font face. Enfin, la vaste cheminée avec son grand manteau et son banc occupe le quatrième mur.

En basse Bretagne, l'habitation se compose de deux chambres séparées par une cloison en planches ou un mur, ou d'une seule pièce divisée en deux compartiments par des lits. Au fond, une vaste cheminée, le manteau surmonté d'un vaissellier et abritant un banc de chaque côté. Les lits clos et l'armoire occupent le mur en face de la porte. Le lit, avec banc, placé perpendiculairement au mur, la table et son banc occupent le mur de façade, dans lequel sont percées la porte et la fenêtre. L'ameublement des deux pièces est le même; l'une sert de chambre à coucher, de cuisine et de salle à manger, l'autre à coucher, faire les crêpes et garder les provisions.

Autour de l'habitation viennent se grouper un peu au hasard et suivant la disposition du lieu, les bâtiments de la ferme, l'écurie, l'étable, la porcherie, le pressoir, le fournil, les hangars, etc., laissant au milieu une cour où se trouve l'aire à ciel ouvert.

L'ÉLEVAGE domine l'exploitation agricole en Bretagne. Il est resté très simple dans ses procédés; malgré son grand développement, ni l'étable ni l'écurie ne présentent rien de bien remarquable; la fabrication du beurre est également simple et ne comporte guère de matériel. Le harnachement du cheval et surtout l'appareil de tirage sont restés encore primitifs dans certains cantons. Par contre, les véhicules ont fait beaucoup de progrès: les formes primitives décrites par les auteurs du commencement du siècle dernier ont presque totalement disparu. Il en est de même de l'habitude qu'avaient jadis les Bretons de monter à cheval; aujourd'hui, la carriole a remplacé la selle.

Parmi les coutumes intéressantes se rattachant à l'élevage, il faut signaler les marchés ou *foires*, très nombreux et très courus, et les *pardons* des saints protecteurs de bestiaux, qui donnent lieu à de curieuses cérémonies. Le caractère religieux du Breton rayonnant sur tout ce qui l'entoure a créé une foule de légendes se rapportant à des animaux, pour lesquels il montre d'ailleurs beaucoup d'intérêt

et une bonté qui avait déjà frappé Cambry, et qui se révèle par une foule de traits cités par différents auteurs.

La CULTURE est, par sa simplicité, en harmonie avec l'élevage, et Baudrillart a pu comparer non sans quelque raison la culture bretonne à la culture arabe. Aujourd'hui de sérieux progrès ont été accomplis.

Divers facteurs dominent l'exploitation agricole et lui donnent un caractère particulier. La nature même du sol, la *lande* encore très incomplètement défrichée aujourd'hui, dont les produits naturels sont déjà d'un grand secours au paysan et dont l'exploitation rudimentaire par l'incinération et l'écobuage lui permet sans grand'peine d'obtenir quelques récoltes, a développé l'habitude des jachères.

La pauvreté du sol en calcaire nécessite l'emploi d'engrais, que les côtes fournissent en abondance, *tangue*, varechs, laisses de mer, et l'on abandonne un peu au second plan les engrais de ferme fréquemment employés comme combustible.

Si dans l'intérieur du pays l'exploitation agricole est essentiellement familiale, la proximité des côtes, qui permet aux hommes de se livrer à la pêche, a fait subsister dans beaucoup d'endroits la division du travail qui laisse aux femmes le travail de la terre. Dans d'autres cantons, l'excellence du climat a développé, et ce déjà au XVIII^e siècle, la culture maraîchère et l'exploitation intensive du sol.

Enfin, l'habitude de laisser les animaux en pâture a amené la coutume d'enclorre les terrains de murets ou de haies vives, qui donnent à la campagne bretonne un aspect tout particulier.

L'OUTILLAGE AGRICOLE est un des aspects du folklore jusqu'à présent les moins étudiés, et cependant des plus intéressants; il est en pleine évolution et bien des instruments sont en voie de disparition et remplacés presque partout par des machines plus perfectionnées. Il ne peut être question dans un résumé des détails de l'outillage dont la description a fait l'objet de la part de M. Flébus de nombreuses observations; parmi les aspects caractéristiques, il suffira de citer le développement du travail à la houe et conséquemment le nombre considérable de variétés que présente cet instrument, la persistance çà et là de la charrue de bois, qui aujourd'hui encore a ses partisans, et l'intérêt que présentent les opérations de la moisson, du battage sur l'aire, dont l'outillage tend de plus en plus à être remplacé par les machines agricoles.

CONCLUSIONS. — En terminant, il n'est pas sans intérêt de poser la question des origines de l'agriculture bretonne. Si la comparaison de l'outillage et des procédés d'exploitation ne permet pas une réponse certaine, d'autres documents permettent de présenter un essai de solution. On ne possède pas un nombre bien considérable de données sur l'état de l'agriculture chez les Gaulois; cependant, il ressort de découvertes archéologiques et des quelques textes qu'ont laissés à ce sujet les auteurs romains, que certaines populations gauloises devaient posséder une technique agricole déjà avancée. L'occupation romaine en Bretagne fut longue et importante, mais la destruction des établissements fut complète et suivie d'une longue période d'anarchie.

La Bretagne fut civilisée à nouveau par des moines venus du pays de Kent, où César citait déjà le développement de l'art pastoral. De nombreux textes de leurs biographes nous les montrent défrichant et mettant le pays en culture d'après les méthodes en usage dans leur pays.

Mettant ces données en rapport avec la persistance de nombreuses coutumes et de superstitions d'origine celtique chez les Bretons, M. Flébus croit pouvoir émettre l'hypothèse que l'agriculture bretonne aurait une origine gauloise, sans préjudice des emprunts qu'elle aurait faits à la technique romaine, emprunts dont il n'est guère possible de déterminer l'importance.

M. le PRÉSIDENT remercie M. Flébus de sa communication.

COMMUNICATION DE M. HOUZÉ.

OSSEMENTS

DU CIMETIÈRE FRANC DE VILLERS-DEVANT-ORVAL

Les ossements sont peu nombreux et en mauvais état de conservation; ils proviennent de quatre tombes.

La *tombe 2* n'a fourni qu'une seule pièce, une calotte crânienne dont la surface externe a subi à plusieurs endroits des altérations dues au terrain.

Les sutures coronale et lambdoïde sont simples et non soudées; la suture sagittale, fermée du côté externe, est encore visible du côté de l'endocrâne sur une étendue de 2 centimètres à partir du bregma. Orientée d'après le plan glabello-lambdoïdien de Hamy et

vue latéralement, cette calotte présente une courbe fronto-pariétale brisée dont le point culminant est au bregma. Il y a un trou pariétal droit; l'occiput est assez saillant.

Le bord supérieur de l'orbite est mince; ce caractère ajouté à la brisure curviligne du front et à l'exiguïté des diamètres que nous allons donner suffit au diagnostic sexuel : c'est un crâne féminin.

Trois mesures linéaires ont pu être prises : le diamètre antéro-postérieur maximum, qui est de 167 millimètres, le transversal maximum, qui est de 136 millimètres, et le frontal minimum, qui est de 89 millimètres. L'indice céphalique est donc de 81.85, sous-brachycéphale; l'indice frontal, de 65.36, microsème, indique un front étroit.

La tombe 2 contenait deux squelettes couchés côte-à-côte, assez bien conservés; une grande plaque-boucle avec sa contre-plaque, un petit couteau en fer et un bracelet en bronze constituaient son mobilier.

La tombe 10 renfermait un squelette en assez bon état, sauf le crâne. Deux tibias, le fémur gauche et l'humérus droit ont été recueillis; il n'y avait dans cette sépulture qu'un vase brisé.

Le fémur gauche a une longueur de 435 millimètres (os en place); il présente une ligne âpre assez saillante et une platymérie assez forte : $\frac{24}{32} = 75.00$.

Les deux tibias sont de même longueur : 332 millimètres; ils sont un peu platycnémiques : $\frac{18}{27} = 66.66$, indice de platycnémie.

L'humérus droit est grêle et présente une perforation olécrânienne de grande dimension. La gracilité de l'humérus fait pencher le diagnostic vers le sexe féminin, malgré la saillie de la ligne âpre du fémur.

La tombe 14 n'a fourni que les deux fémurs et les deux tibias d'un même sujet. Le mobilier de cette tombe était féminin : collier, boucles d'oreilles, etc. La longueur des tibias n'a pu être relevée, les épiphyses étant incomplètes; l'indice de platycnémie du tibia gauche est de $\frac{20}{25} = 80.00$; celui du tibia gauche diffère sensiblement, $\frac{22}{29} = 76.20$. Il n'y a donc pas de platycnémie.

Le fémur droit a, comme le gauche, une longueur de 410 millimètres (os en place), et l'indice de platymérie, égal des deux côtés, $\frac{21}{26} = 80.76$, donne donc une platymérie nulle.

La tombe 15 a donné un crâne presque complet et le tibia gauche.

Le mobilier, sans caractère, ne donne aucune indication au point de vue du sexe.

Le crâne, sans mandibule, manque également d'une partie de l'occipital en arrière des condyles.

Le bord supérieur de l'orbite est mince; les apophyses mastoïdes sont peu volumineuses; la courbe frontale est brisée; les crêtes d'insertions musculaires sont peu accusées; tout l'ensemble de l'architecture crânienne est délicat. Le sexe est féminin.

Les sutures de la voûte sont ouvertes; l'état de détérioration de la base ne permet pas de relever la suture basilaire. La glabelle est à peine marquée. Il y a du prognathisme alvéolo-sous-nasal. Les dents présentent une usure oblique interne; trois sont cariées; la troisième molaire est sortie.

L'occiput est peu saillant et l'on constate une forte plagiocéphalie posthume due à la minceur des parois osseuses.

Les mesures relevées sont :

	Millimètres.		Millimètres.	
Diamètre antéro-postérieur			Largeur orbitaire	41
maximum	172		Hauteur nasale	44
Diamètre transverse maxi-			Largeur maximum des na-	
mum	135		rines	22 (?)
Diamètre frontal minimum .	94		Indice céphalique	78,25
Hauteur ophryo-alvéolaire .	83		— frontal	69,62
— ophryo-spinale . .	66		— facial supérieur . . .	68,03
Largeur bizygomatique maxi-			— orbitaire	92,68
mum	122		— nasal	50,00
Hauteur orbitaire	38			

Ce crâne est donc mésaticéphale, sténométopique; la face est assez allongée.

L'indice orbitaire mégasème est plus élevé que dans toutes les séries franques que j'ai étudiées. L'indice nasal est mésorhinien.

Le tibia gauche de cette tombe a un aspect rachitique, il est lourd, incurvé et éburné. La platycnémie est nulle : $\frac{21}{25} = 84$ 00.

Les quelques ossements que nous venons de décrire autorisent des conclusions qui sont tout à fait d'accord avec les données fournies par l'archéologie. Notre président, M. le baron de Loë, nous a dit que le cimetière franc de Villers-devant-Orval date des derniers temps, qu'il n'est pas antérieur au VII^e siècle.

L'absence complète d'armes de guerre indique un état sédentaire et nous ajouterons la fusion avec les vaincus. Dans mon étude sur

les cimetières francs, j'ai signalé que les Francs d'Anderlecht étaient fort mélangés. A Villers-devant-Orval, le mélange est assez avancé, la saillie occipitale a diminué: la brièveté de la face et la mésorhinie indiquent un retour vers le type néolithique.

Les renseignements archéologiques ne m'ont été fournis qu'après la description anthropologique. Le mobilier de chaque sépulture est venu confirmer le diagnostic sexuel, et la date tardive du cimetière, qui ne contient ni francisques, ni épées, ni framées, se trouve d'accord avec l'anthropologie qui trouve les caractères moins accusés que dans les cimetières des premières invasions.

Cette communauté de conclusions montre l'alliance indispensable des deux ordres de recherches qui doivent se compléter pour concourir à atteindre le même but.

M. le PRÉSIDENT remercie M. Houzé de son intéressante communication.

COMMUNICATION DE M. COMHAIRE.
L'EXPOSITION DE POUPÉES DE LIÈGE.

M. COMHAIRE annonce que la Société les « Amis du Vieux Liège » a organisé une Exposition de poupées. Celle-ci promet d'être très intéressante au point de vue ethnographique et folklorique. M. Comhaire fait appel à la collaboration des membres de la Société qui posséderaient des objets entrant dans le cadre de l'Exposition et en communique le programme.

PROGRAMME DE L'EXPOSITION

CLASSE I.

SECTION I. — **Poupards et poupons maillottés.**

Catégorie 1. *Poupards*. Corps en bois ou en carton-pâte, d'une seule pièce, peints ou non.

Catégorie 2. *Poupons*. Tête seule en bois ou en carton. Corps formé de loques ou d'un sac rempli de sciure de bois et maillotté. Sans bras ni jambes.

SECTION II. — **Poupées en loques.**

Les poupées de cette section n'ont en réalité pas de corps sous le costume. La tête, les bras, les jambes existent ; mais, sous le vêtement, fixé à demeure, il n'y a qu'un rembourrage de loques.

SECTION III. — Mignonnettes. Poupées fabriquées dans les prisons (en sciure et raclures de peau de gants).

SECTION IV. — Poupées inarticulées.

- Catégorie 1. Têtes en bois.
Id. 2. Id. en cire.
Id. 3. Id. en biscuit ou porcelaine.
Id. 4. Id. en carton-pâte.
Id. 5. Id. en métal émaillé.

Dans ces cinq catégories, le corps est formé d'une sorte de sac en toile ou en peau. Les jambes, les bras, la tête sont rattachés à ce sac, rempli de sciure ou de loques. Les bras et les jambes sont en bois, en biscuit, en carton-pâte, parfois de même nature que la tête, mais parfois et plus souvent aussi d'une autre matière, par exemple une tête de cire ou de biscuit et des jambes ou bras de bois. Certaines poupées ont les jambes nues et le pied figuré, d'autres sont chaussées de bas avec jarretières et de bottines (vers 1840). Enfin, dans les têtes, il faut subdiviser celles qui ont les cheveux simplement peints sur la tête, celles où la tête a les cheveux figurés par une sculpture sous la peinture, ou bien où la coiffure même est figurée en sculpture et celles qui ont une perruque de cheveux au naturel.

SECTION V. — Poupées articulées.

Elles ont le corps, en bois ou en porcelaine, articulé, c'est-à-dire que les membres, rattachés au corps par des chevilles, des ressorts ou des ligaments élastiques, peuvent prendre et garder diverses positions. Les bras et les jambes peuvent être d'une pièce et articulés seulement au tronc, ou bien être articulés au coude ou au genou.

- Catégorie 1. Corps en bois.
Id. 2. Id. en biscuit.

SECTION VI. — Poupées au corps complètement achevé.

Celles-ci sont absolument inarticulées, le corps est complètement sculpté dans toutes ses parties.

- Catégorie 1. Corps en matière dure : bois, cire, porcelaine, biscuit, carton.
Id. 2. Poupées en caoutchouc.

N. B. — Remarquer qu'il s'agit uniquement de poupées, c'est-à-dire d'un corps rigide dans la position *verticale* et destiné à être habillé. Le corps est donc nu, sauf, dans certains cas, les bas et les chaussures figurés en peinture. Les poupées en caoutchouc sont généralement habillées d'une robe tricotée.

SECTION VII. — Poupées animées.

- Catégorie 1. *Poupées dormantes.* Elles ont les yeux montés sur un axe, avec un contrepoids qui fait fermer les yeux quand on couche la poupée.
Catégorie 2. *Poupées marchant, parlant.*

Cette subdivision comprend les *poupées* et non pas les autres automates, c'est-à-dire qu'il s'agit seulement du jouet des petites filles, et non d'autres sujets mécanisés.

CLASSE II.

SECTION I. — **Trousseau de la poupée.**

Comprend tout l'habillement d'une poupée. On peut y joindre la boîte, la corbeille, la malle en miniature ou le meuble à tiroirs où se trouve enfermé ce trousseau. Il contient également les bijoux et les autres accessoires de toilette.

SECTION II. — **Le berceau ou le lit de la poupée.**

Il ne s'agit nullement des meubles ni même de la chambre à coucher de la poupée, mais seulement de la *couchette*, lit ou berceau, orné de ses draps, édredon, rideaux, couvre-pieds, s'il y a lieu, et contenant la poupée elle-même.

SECTION III. — **La voiture de promenade de la poupée.**

C'est de la simple voiturette à pousser qu'il s'agit. Cette classe ne comprend ni le carrosse, ni l'attelage, ni la chaise à porteurs, etc.

N. B. — Les accessoires ne sont admis qu'autant qu'ils accompagnent la poupée pour laquelle ils ont été confectionnés.

CLASSE III.

SECTION I. — **Poupées folkloriques**, c'est-à-dire faites par les enfants eux-mêmes suivant certaines traditions.

SECTION II. — **Poupées ethnographiques**, représentant des costumes nationaux de peuples européens ou d'origine européenne. Ce doivent être des « *poupées* » — c'est-à-dire le jouet d'enfant — habillées.

SECTION III. — **Poupées revêtues de costumes** (authentiques et anciens) des XVI^e, XVII^e, XVIII^e et XIX^e siècles jusqu'à 1880 exclusivement.

SECTION IV. — **Poupées mannequins** de modes ou **pandores**.

a) Spécimens habillés d'étoffes.

b) Id. en papier.

SECTION V. — **Poupées habillées** suivant la mode d'un pays ou d'une certaine époque et *figurant des madones* par adjonction d'un enfant Jésus et de quelques attributs.

SECTION VI. — **Poupées de crèches**, *Saintes, Bethléems*.

SECTION VII. — **Poupées habillées** représentant des personnages historiques ou autres. Ce doivent être des poupées constituées comme telles et non pas des statuettes.

SECTION VIII. — **Géants** (de l'ancien *Belgium*).

N. B. — L'exiguïté des locaux ne nous permet d'accepter que des réductions de ces objets.

SECTION IX. — **Poupées exotiques**, c'est-à-dire appartenant à des peuples d'autres races que les européennes.

SECTION X. — Poupées antiques, c'est-à-dire antérieures au XVI^e siècle. (Préhistoriques, grecques, romaines, etc.)

SECTION XI. — Poupées historiques, c'est-à-dire ayant appartenu à des personnages célèbres.

CLASSE IV.

SECTION I. — Pantins articulés. Le corps est représenté par deux planchettes légèrement écartées et où, par des chevilles, sont attachés tête, bras et jambes que l'on fait mouvoir au moyen d'une ou plusieurs ficelles.

Catégorie 1. Arlequin.

Id. 2. Pierrot.

Id. 3. Polichinelle.

Id. 4. Autres figures.

SECTION II. — Pantins à découper (XVIII^e siècle), en papier, carton enluminé ou soie brodée.

SECTION III. — Diablotins.

Sujets sortant d'une boîte, à tête poussée par un ressort à boudin dès qu'on a soulevé le couvercle.

CLASSE V.

SECTION I. — Bonshommes en pain d'épices.

SECTION II. — Bonshommes en sucreries.

SECTION III. — Moules en bois et reproductions en plâtre des deux catégories précédentes.

CLASSE VI.

SECTION I. — Marionnettes exécutées par les enfants eux-mêmes, suivant certaines règles traditionnelles.

SECTION II. — Marionnettes en pied.

Catégorie 1. Marionnettes de la Comédie italienne.

Catégorie 2. Marionnettes représentant des types populaires dans divers pays (marionnettes liégeoises ou de romans de chevalerie; marionnettes turques; marionnettes javanaises).

Catégorie 3. Autres types de marionnettes.

SECTION III. — Personnages de guignols. Têtes creuses sculptées, rattachées au costume sans qu'il y ait de corps, celui-ci étant suppléé par la main du joueur qui passe en outre deux doigts dans les mains qui sont également creuses.

Catégorie 1. Marionnettes de la Comédie de Polichinelle.

Id. 2. Types populaires propres à certains pays.

Id. 3. Autres types.

SECTION IV. — Fantoches. Mécanisés et mus au moyen de plusieurs fils ou de mécaniques.

SECTION V. — Théâtres complets de *Marionnettes*, *Guignols* ou *Fantoches*.

CLASSE VII.

Reproductions de poupées.

SECTION I. — Tableaux, aquarelles, gravures, eaux-fortes, photographies, dessins.

Id. II. — Livres, mémoires, albums et publications diverses.

Id. III. — Documents divers.

N. B. — Dans les classes I, II, IV, V et VI, il y a lieu de classer les sujets en **anciens**, c'est-à-dire antérieurs à 1880 inclusivement, et en **modernes**, c'est-à-dire postérieurs à cette date.

M. le PRÉSIDENT remercie M. Comhaire de l'intéressant commentaire qu'il ajoute à l'exposé du programme de cette exhibition.

La séance est levée à 10 ¹/₂ heures.
